

Alerte : Le Maroc décide d'interdire Diane35

Compte Test - 2013-02-04 21:54:00 - Vu sur [pharmacie.ma](http://www.pharmacie.ma)

Nous avons interpellé les autorités sanitaires dans notre dernière Newsletter (Pharmanews n°173) pour qu'il y ait un communiqué pour mettre fin aux inquiétudes des patientes traitées par Diane 35 et des professionnels de santé. Cette réponse n'a pas tardé, puisque le ministère de la santé a décidé la suspension des autorisations de mise sur le marché (AMM) du médicament Diane 35, prescrit comme traitement de l'acné chez la femme, avec arrêt de la commercialisation dans un délai de 3 mois.

Selon un communiqué rendu public cet après-midi, cette décision a été prise après examen par la Commission nationale consultative de pharmacovigilance, des données récentes de pharmacovigilance et des études de sécurité d'utilisation du médicament Diane 35 et ses génériques, qui indiquent un risque élevé de thromboses veineuses et d'embolies artérielles chez les patientes utilisant de manière prolongée ce médicament comme contraceptif plutôt que traitement de l'acné, comme indiqué par son AMM.

La décision, ajoute le texte, fait prévaloir également le principe de précaution de santé publique d'autant plus que d'autres alternatives thérapeutiques peuvent être envisagées. (Pharmanews n°173 : <http://www.pharmacies.ma/newsletter/index.php?id=316>)